

Valérie Bros réintègre le collège de l'Autorité de la concurrence

Publié le 09 septembre 2025

Par décret du Président de la République en date du 8 septembre 2025, Mme Valérie Bros, Secrétaire générale de Burelle SA et Directrice générale de Sofiparc SA, est nommée membre du collège de l'Autorité de la concurrence, au titre des membres exerçant ou ayant exercé leurs activités dans les secteurs de la production, de la distribution, de l'artisanat, des services ou des professions libérales.

Elle réintègre ainsi le collège après en avoir été membre entre 2019 et 2024.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 09 SEPTEMBRE
2025**

Valérie Bros réintègre le collège de l'Autorité de la
concurrence

[Lire le communiqué
de presse](#)